



LE PALAIS
SUR VIENNE

Centre Communal d'Action Sociale du Palais-sur-Vienne

Délibération 2026/11D CCAS Mairie – Subvention LE CHAL

L'an deux mille vingt-six, le 09 mars

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué le 25 février 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Christine DESMAISONS, Vice-Présidente.

Membres en exercice	15
Présents	9
Représentés	--
Nombre de Votants	9
Pour	9
Contre	--
Abstention	--

Présents : - Mme Christine DESMAISONS - M. Jean-Marie TEXONNIERE - Mme Brigitte MEDARD – Mme Géraldine BÉLÉZY - M. Jean-Marie GRIGNON – M. Philippe POUGET - Mme Monique MILBERGUE - M. Serge DUPUY - Mme Jeannine TOUMIEUX.

Excusés : M. Ludovic GERAUDIE - Mme Laetitia COTARD - M. Laurent COLONNA - Mme Christiane MAZABRAUD

Absentes : Mme Pauline MARANDE - Marie-France REMOND

Madame Monique MILBERGUE a été élue secrétaire de séance.

L'association le CHAL (Centre Hospitalier Animation Loisirs) nous a sollicité afin d'obtenir une subvention. Elle œuvre pour des personnes hébergées en long séjour dans les hôpitaux de Chastaingt et Rebeyrol de Limoges.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité,

DECIDE DE :

- ALLOUER une subvention de 200 euros pour l'année 2026.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

En Mairie, le 10 mars 2026

La Vice-Présidente,
Christine DESMAISONS

Transmis à la préfecture le : 11 mars 2026
Publiée le : 11 mars 2026



LE PALAIS SUR VIENNE - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 202611D

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 09/03/2026

Objet : Subvention LE CHAL

Nature : Délibérations

Matière : Domaines de competences par themes - Aide sociale

Date de télétransmission : 11/03/2026

Agent de transmission : Véronique GOURSAUD

Acte : Subvention le CHAL.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20260309-202611D-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 11/03/2026